



COMMUNE DE MORILLON
Haute-Savoie

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 19 OCTOBRE 2023 à 20 h – Salle du Conseil

• • • • •

La tenue de la séance du conseil municipal commence par la désignation du secrétaire de séance comme le précise l'article L 2121-22 du CGCT

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h. Il rappelle les points à l'ordre du jour.

Présents :

M. BEERENS-BETTEX Simon, M. CLERENTIN Raphaël, Mme CHEVRIER-DELACOSTE Lisette, Mme BOSSE Stéphanie, M. PINARD Jean-Philippe, M. GIRAT Martin, Mme DUNOYER Marie, M. BOUVET Jérémie, M. SÉRAPHIN Gilles, Mme PEREIRA Jocelyne.

Absents excusés :

M. VUILLE Bertrand qui donne pouvoir à M. CLERENTIN Raphaël,
M. CONVERSY Éric qui donne pouvoir à M. BOUVET Jérémie,

Secrétaire de séance : Mme BOSSE Stéphanie

1. **Fonctionnement des assemblées :** Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 28 septembre 2023 :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. **Fonctionnement des assemblées :** Présentation des décisions prises par le Maire en vertu des délégations consenties par le Conseil municipal et tableau des DIA :

Les membres du Conseil municipal prennent connaissance des décisions du Maire prises en vertu des pouvoirs délégués (article L.2122-22 du CGCT) et des déclarations d'intention d'aliéner reçues et tamponnées par la commune de Morillon depuis la dernière réunion du Conseil municipal.

3. **Administration générale :** Avis du Conseil municipal sur la création d'une seule caserne de Gendarmerie pour la Brigade de la vallée du Giffre :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **Administration générale :** Délégation au maire du pouvoir d'autoriser les mandats spéciaux aux membres du Conseil municipal – Modification de la délibération n°2020.34 du 05 juin 2020 :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Administration générale : Modalités de remboursement des frais de transports, de repas et d'hébergement engagés par les personnels et élus dans le cadre de déplacement liés à la mission – Modification de la délibération n°2021.81 du 09 septembre 2021 :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Administration générale : Approbation du rapport de la CLECT du 26 septembre 2023 et du montant actualisé des attributions de compensation :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Finances : Décision modificative n°1 du budget principal 2023 :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Ressources humaines : Embauche de saisonniers pour la saison hivernale 2023-2024 et la saison estivale 2024 :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Ressources humaines : Suppression de postes et mise à jour du tableau des effectifs de la commune de Morillon :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Affaires économiques : Résiliation amiable du bail commercial du 29 février 2008 et conclusion d'un nouveau bail commercial entre la Commune de Morillon et la SARL « Les Aventuriers du Lac » :

Au préalable de ce point, M. SÉRAPHIN demande la parole et indique que, même s'il n'y est pas contraint, il préfère quitter la salle étant donné que le contractant du bail est un membre de sa famille par alliance.

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (M. GILLES SÉRAPHIN ayant quitté la salle, il ne participe pas au vote sur ce point)

À l'issue de ce point, M. SÉRAPHIN réintègre la salle consulaire.

11. Affaires économiques : Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour la mise à disposition du chalet communal situé lieudit « Les Saix d'en Haut », à Samoëns, à travers un bail commercial pour l'exploitation d'une activité économique :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Affaires économiques : Lancement d'une consultation en vue de conclure un marché public de services pour la gestion et l'exploitation des itinéraires de vélo descendant sur le domaine de Morillon :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Affaires sociales : Convention d'installation d'un médecin pour la saison d'hiver 2023-2024 :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Affaires sociales : Tarification du Ski pour tous pour la saison hivernale 2023-2024 :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. Voirie : Attribution des lots de l'accord-cadre à bons de commande pour le déneigement des voies et parkings communaux :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. Foncier : Acquisition par voie amiable de la parcelle B n°1305, située lieudit « Les Nez » et appartenant à Monsieur PERRIER Jean :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. Foncier : Acquisition par voie amiable du lot n°73 de la résidence « Grand Morillon », située aux Esserts, appartenant à la Société d'aménagement et de construction dite « SACMO » :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ AVEC 11 VOIX POUR ET 1 VOIX CONTRE (M. GILLES SÉRAPHIN)

18. Sports : Attribution des primes de résultat pour la saison hivernale 2022-2023 pour les sportifs de haut-niveau dans le cadre du contrat de sponsoring :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19. Sports : Contrat de sponsoring de sportifs de haut-niveau pour l'année 2024 :

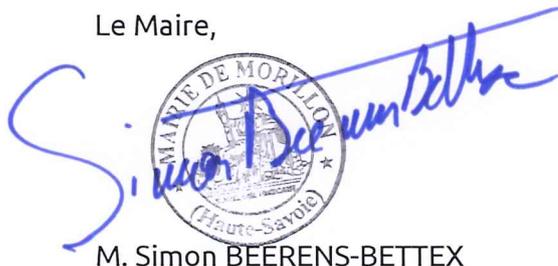
VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20. Questions diverses :

La séance est levée à 22h08.

Fait à Morillon, le 20 octobre 2023

Le Maire,


M. Simon BEERENS-BETTEX

Le secrétaire de séance


Mme Stéphanie BOSSE

[Faint signature]

[Handwritten signature]